

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

**PRESENTS (22) :**

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, GARDET Carole, MORISET Kamila, BUREL Sylvia, VANDEPITTE Brice, WHARMBY Isabelle, SICARD Rudy.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (4) :**

Grégory de LA CHAPELLE a donné pouvoir à A. COLOMBET  
 Vincent GASCA a donné pouvoir à G. PASTOR  
 Corinne LETEROUIN a donné pouvoir à C. COURTOIS  
 Aude SCOTTON a donné pouvoir à S. BUREL

**Délibération rendue  
exécutoire**

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le : 19.12.2025  
Et publication le : 19.12.2025  
Le Maire,

**ABSENTS EXCUSES (3) :** Flavien LEGER, Michaël DEHOORNE, Laurent CHAUMARD

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/12/2025  
 Date d'affichage : 09/12/2025

Véronique CANET a été élue secrétaire de séance.



### **Adoption des tarifs pour l'année 2026**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'avis de la commission « Environnement, Développement durable, Gestion des espaces naturels, Déplacements Economie, Tourisme, Marché, Commerces, Agriculture, Chemins ruraux et sentiers » ;

**Vu** l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif aux redevances d'occupation du domaine public ;

Il est proposé les tarifs suivants pour l'année 2026 :

#### CIMETIERE

PRESTATIONS	Tarifs 2026
<b>CONCESSIONS</b>	
Concession 2,5 m <sup>2</sup> - 30 ans	714 €
Concession 2,5m <sup>2</sup> - 15 ans	479 €
Jardin d'urne - 30 ans	847 €
Jardin d'urne - 15 ans	571 €
Case columbarium - 15 ans	398 €
Case columbarium - 10 ans	286 €
Jardin du souvenir	107 €
Caveau provisoire	51 €
<b>VACATIONS FUNERAIRES</b>	
Opérations funéraires rendant obligatoire la présence de la Police Municipale	20 €

## OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC - TERRASSES

PRESTATIONS	Tarif 2026
Occupation précaire du domaine public au titre de l'installation de terrasses.	18.50 € m <sup>2</sup> annuel

## OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – DEMANDES PONCTUELLES

OBJET	Tarifs 2026
Occupation du domaine public	12 € / installation
Redevance pour utilisation de l'électricité	17 € / installation

## PHOTOCOPIES ADMINISTRATION GENERALE

PRESTATIONS	Tarifs 2026
Photocopie Format A4	0,80 €
Photocopie Format A3	1,00 €
Photocopie couleur A4	1,10 €
Photocopie couleur A3	1,50 €
ASSOCIATIONS	
Photocopie N&B A4	0,05 €
Photocopie couleur A4	0,10 €
Photocopie N&B A3	0,08 €
Photocopie couleur A3	0,20 €

## ENCARTS PUBLICITAIRES

FORMAT DES ENCARTS	Tarifs 2026
1/8e de page pour deux parutions/an	295 €
1/4 de page pour deux parutions/an	540 €
1/2 page pour deux parutions/an	975 €
Pleine page intérieure pour une parution	1 715 €
Pleine page en 4ème de couverture pour une parution	2 145 €

## BIBLIOTHEQUE

	Tarifs 2026
<b>Tarifs d'abonnement annuel de date à date</b>	
Usager âgé de moins de 18 ans	gratuit
Usager âgé de 18 ans et plus	16 €
Abonnement temporaire pour 3 mois adultes (18 ans et plus)	5€
Abonnement collectivités basées à Saint-Jorioz	gratuit
Abonnement collectivités extérieures à Saint-Jorioz	16 €
<b>Tarif de remplacement de la carte d'abonné</b>	3 €
<b>Pénalités de retard par document non rendu</b>	
Première et deuxième lettre de relance	pas de pénalité
Troisième lettre de relance (1 mois de retard)	4 €
Mise en recouvrement (2 mois de retard)	8 €
<b>Modalités de remboursement d'un document perdu ou détérioré</b>	
Catégorie 1 - Livres de poche ou format équivalent	10 €
Catégorie 2 - Bandes dessinées et albums enfants	14 €
Catégorie 3 - Bandes dessinées adultes - Guides de voyage	18 €
Catégorie 4 - Documentaires et essais - Romans et romans graphiques - Livres CD - CD - Livres audio	20 €
Catégorie 5 - DVD	42 €
Catégorie 6 - revues	5 €
Catégorie 7 - Jeux de société	valeur d'achat ou de rachat
<b>Prestations - photocopies</b>	
Photocopie format A4 N&B	0.60 €
Photocopie format A4 Couleur	0.90 €

## DROIT DE PLACE

MARCHÉ DU JEUDI	Tarifs 2026
Marché abonnés - A l'année le ml	52,00 €
<b>Marché passagers :</b>	
Commerçants/Producteurs au ml	2,50 €
Redevance électricité (= 3 tickets)	7,40 €
<b>Redevance pour utilisation d'électricité : à l'année</b>	199,00 €
AUTRE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC	Proposition 2026
Camions de vente en direct et autres commerçants installés hors cadre du marché hebdomadaire : <b>par jour d'ouverture*</b>	79,00 €
Camion agence	99,00 €
Forains, cirques, spectacles ambulants de -30m <sup>2</sup> : <b>par jour d'ouverture*</b>	37,00 €
Forains, cirques, spectacles ambulants de 30 à 100m <sup>2</sup> : <b>par jour d'ouverture*</b>	63,00 €
Forains, cirques, spectacles ambulants de 100m <sup>2</sup> et + : <b>par jour d'ouverture*</b>	126,00 €
Caution exigée avant l'installation des forains, cirques et spectacles ambulants < 100m <sup>2</sup>	218,00 €
Caution exigée avant l'installation des forains, cirques et spectacles ambulants = ou > 100 m <sup>2</sup>	436,00 €
<b>Redevance électricité par jour d'installation</b>	
- De 1 à 10 caravanes	115,00 €
- 11 caravanes et plus	171,00 €

## PLAGE

TYPE D'ABONNEMENT	Tarifs 2026	
	HT	TTC
Entrée adulte (à partir de 18 ans)	2,33 €	2,80 €
Entrée jeune (de 10 à 17 ans)	0,83 €	1,00 €
Carte de 10 entrées adulte	17,50 €	21,00 €
Carte de 20 entrées adulte	31,67 €	38,00 €
Carte de 10 entrées jeune	6,67 €	8,00 €
Carte de 20 entrées jeune	11,67 €	14,00 €
Entrée à partir de 16h30	1,08 €	1,30 €
Carte d'abonnement saison	18,33 €	22,00 €
Carte à puce	1,67 €	2,00 €

Gratuité pour le personnel municipal ainsi que pour les personnes de plus de 70 ans et les mineurs habitant la commune.

## ACCES AU PARKING DU PORT DE PLAISANCE

TYPE D'ABONNEMENT	Tarifs 2026	
	HT	TTC
<b>COMMUNE</b>		
journée	17.08 €	20.50 €
semaine	55.42 €	66.50 €
saison	85.00 €	102.00 €
<b>EXTERIEURS</b>		
journée	38.33 €	46.00 €
semaine	93.33 €	112.00 €
saison	229.58 €	275.50 €

## PORT DE PLAISANCE

Catégories	Tarifs 2026	
	HT	TTC
<b>PORT DE PLAISANCE</b>		
Bateaux 0 à 8 cv	319.17 €	383 €
Bateaux 9 à 20 cv	348.33 €	418 €
Bateaux 21 à 60 cv	740.83 €	889 €
Bateaux 61 à 140 cv	1 045.00 €	1 254 €
Bateaux 141 à 250 cv	1 499.17 €	1 799 €
Bateaux 251 cv et plus	1 945.83 €	2 335 €
Voilier - 5m	511.67 €	614 €
Voilier de 5 à 6m	725.83 €	871 €
Voilier de + 6 m	975.83 €	1 171 €
<b>AUTRES PONTONS</b>		
Bateaux 0 à 8 cv	296.67 €	356 €
Bateaux 9 à 20 cv	324.17 €	389 €
Bateaux 21 à 60 cv	668.33 €	802 €
Bateaux 61 à 140 cv	922.50 €	1 107 €
Bateaux 141 à 250 cv	1 323.33 €	1 588 €
Bateaux 251 cv et plus	1 717.50 €	2 061 €
Voilier - 5m	465.83 €	559 €
Voilier de 5 à 6m	653.33 €	784 €
Voilier de + 6 m	870.00 €	1 044 €
<b>PONTON SAISONNIER</b>		
<b>Stationnement des saisonniers (avril à septembre inclus)</b>		
- Forfait de 1 à 3 jours	106.67 €	128 €
- Forfait de 4 à 7 jours et par semaine	212.50 €	255 €
<b>Stationnement des saisonniers (octobre à mars inclus)</b>		
- Forfait mensuel	30.00 €	36 €

## LOCATION DE SALLES

### ESPACE AUGUSTINE COUTIN

	Associations et groupements locaux	Entreprises et particuliers locaux	Associations, groupements, entreprises et particuliers extérieurs	Personnel communal
Type de manifestation	Tarifs 2026	Tarifs 2026	Tarifs 2026	Tarifs 2026
<b>Ensemble grande salle, salle Juge et Hall</b>				
AG/Réunion de travail	Gratuit			
Fête de famille/activités lucratives	388 €	765 €	1 566 €	510 €
Redevance chauffage du 15/10 au 15/04	/	60 €/ Location  110€/WE	60 €/ Location  110€/WE	60 €/ Location  110€/WE
<b>Salle Juge</b>				
AG/réunion de travail	Gratuit	133 €	169 €	
Fête de famille/activités lucratives	163 €	296 €	362 €	199 €
Redevance chauffage du 15/10 au 15/04	/	55 €/jour	55 €/jour	55 €/jour
<b>Hall</b>				
AG/réunion de travail	Gratuit	130 €	167 €	
Fête de famille/activités lucratives	169 €	175 €	239 €	142 €
Redevance chauffage du 15/10 au 15/04	/	55 €/jour	55 €/jour	55 €/jour
<b>Office (cuisine)</b>				
Fêtes de famille				
Activités lucratives	82 €	143 €	301 €	113 €

### OPTIONS

	Tarifs 2026
<b>Ensemble grande salle, salle Juge et Hall</b>	
Mise en place des tables et chaises	255 €
Nettoyage de la vaisselle	281 €
Sonorisation	Caution 2 000 €
Eclairage scénique	Caution 500 €
Vidéoprojecteur	Caution 1 000 €
<b>Salle Juge ou hall</b>	
Mise en place des tables et chaises	102 €
Nettoyage de la vaisselle	184 €

**Gratuité pour toutes les activités scolaires et éducatives de la commune (Ecoles, Sou des Ecoles, USEP, OCCE)**

**Tarif dégressif :**

- pour une utilisation de plusieurs jours consécutifs (ne concerne que l'ensemble grande salle et salle Juge) : à partir du 2ème jour réduction de - 50 %
- pour utilisation de l'ensemble Grande salle et salle Juge du lundi au jeudi inclus (hors jours fériés et veille de jours fériés) : réduction de - 30 %

**Pour les locations payantes :** versement d'une caution égale au double du montant de la location

**Détérioration de matériel :** Facturation selon barème annexé au règlement d'utilisation de la salle

**SALLE DESESTREIT**

Type de manifestation	Tarif 2026
Activités lucratives (y compris chauffage, climatisation et entretien)	
Par location	107 €

**Tarifs année scolaire 2025/2026 – Mise à disposition de salles auprès de l'Espace d'Animation du Laudon**

En dehors de leurs activités périscolaire et d'accueil de loisirs sans hébergement, l'Espace d'Animation du Laudon propose des activités payantes.

**OCCUPATION DU GYMNASSE DU VILLAGE ECOLE**

OBJET	TARIF
Occupation du domaine public	10% des recettes engendrées par cours

**OCCUPATION DE L'ESPACE AUGUSTINE COUTIN**

OBJET	TARIF
Occupation du domaine public	10% des recettes engendrées par cours

Pour toutes les activités liées au centre de loisirs et accueil périscolaire, il est adopté le principe de gratuité des salles mises à disposition.

**Il est proposé au conseil municipal d'approuver les tarifs présentés ci-dessus.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

**Pour extrait conforme, le 15 décembre 2025**

**Le secrétaire de séance,  
Véronique CANET**

**Le Maire,  
Michel BEAL**



*La délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Saint-Jorioz dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens : [www.tlerecours.fr](http://www.tlerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la publication de la délibération ou de la notification de la décision du Maire lorsqu'un recours gracieux a été préalablement déposé.*